Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 20

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

des parents, des jeunes gens et des enfants. Que tout le monde se le proçure et lui réserve ainsi le meilleur accueil.

En vente chez M. Butty et Cle, éditeurs, Estavayer-le-Lac, à 1 fr. 20 l'exemplaire.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le Conseil d'Etat vient de nommer M. Ed. Gendre, à Lieffrens, instituteur à l'école mixte de Villarselle-Gibloux; M^{11e} Marie Ridoux, institutrice à Lieffrens; M. Canisius Peissard, à Heitenried, instituteur à St-Sylvestre; M. Joseph Tinguely, à Autigny, instituteur à Siviriez; M^{11e} Marie Pasquier, à Bulle, institutrice en cette ville; M^{11e} Marie Currat, à Morlon, institutrice à Bussy.

Il est pris un arrêté déterminant le cercle de l'école ménagère de Montbovon.

Uri. — Un singulier accident est arrivé à Flüelen. Au moment où M. Franz Triner, instituteur, prenait ses dispositions pour aller à l'église, il fut frappé soudainement d'une complète cécité. Comme il se trouvait hors de chez lui, il fut obligé de s'appuyer à une muraille et d'attendre qu'un passant ait l'obligeance de venir à son secours et de le reconduire à domicile. Ce malheur a tellement frappé Franz Triner, qu'il est tombé gravement malade et que son état inspire des craintes fondées. Franz Triner est un jeune homme d'une trentaine d'années, il était organiste à l'église paroissiale et instituteur très apprécié.

Berne. — La mobilisation cause à la Caisse de la Société des instituteurs du canton de Berne des frais si considérables pour le remplacement de ceux de ses membres qui sont appelés sous les drapeaux que son Comité se voit dans l'obligation de prendre des mesures extraordinaires. Au début, on avait compté qu'il y aurait une centaine de collègues à remplacer. Mais la réalité a dépassé de beaucoup ces prévisions, puisque, actuellement, 240 classes sont sans maîtres réguliers. Ces suppléances occasionnent une dépense moyenne de 5 fr. par jour à la Caisse. Jusqu'au nouvel an, ce sera une sortie d'environ 57,000 fr. Pour couvrir le déficit présumé de la Caisse, le Comité propose de prélever une contribution extraordinaire de 10 fr. par membre, les officiers et les célibataires étant exemptés de cette contribution, puisqu'ils

ont déjà payé leur part de cette contribution par la réduction de leur solde ou de leur traitement. Nul doute qu'à la prochaine assemblée générale, la proposition du Comité soit acceptée.

— Au commencement de novembre, ont eu lieu à Porrentruy les examens d'Etat en vue de l'obtention du brevet pour l'enseignement secondaire. Six candidats ont été brevetés.

Lucerne. — Sur les 420 maîtres d'écoles primaires et secondaires, il y en a 200 au service militaire. Une cinquantaine ont pu se faire remplacer par des suppléants. Pour remédier à cette pénurie de maîtres, il a fallu organiser des cours mixtes.

Alsace-Lorraine. — Les autorités françaises ont décidé d'ouvrir dans les localités alsaciennes des classes de français dirigées par des soldats instituteurs. Les classes faites en allemand continueront à fonctionner.

Allemagne. — D'après les listes parues avant la minovembre, le corps enseignant du Grand-Duché de Bade a perdu un grand nombre de ses membres : 40 professeurs de formation universitaire et 70 maîtres primaires et secondaires sont morts sur le champ de bataille. 47 instituteurs ont été plus ou moins gravement blessés.

— Le synode scolaire de la ville de Hambourg demande que dans le nouveau programme qui va être introduit, on supprime complètement dans les écoles l'enseignement du catéchisme et qu'on ne donne plus d'enseignement religieux sous n'importe quelle forme, dans les quatre premières années de la scolarité.

Rectification

Dans l'article publié dans le dernier numéro et intitulé L'école fribourgeoise à l'Exposition, M. Verdon, instituteur à Bulle, est indiqué comme le seul auteur du travail : Applications pratiques de géométrie. M. Verdon tient à déclarer que l'auteur principal est M. Collaud, maître à l'école régionale, et qu'il n'a été, pour ce qui le concerne, qu'un modeste collaborateur.